



Programme 2026-2031

Validé le 25.08.25

Pour une commune prévoyante, qui s'engage aujourd'hui en investissant pour demain

- Répondre aux besoins en établissements scolaires actuels et futurs, en concertation avec les communes limitrophes
- Assurer une planification financière saine sur le long terme
 - Augmenter l'impôt sur le bâti, et sur les logements et locaux vides
- Renforcer le dialogue et la collaboration intercommunaux
- Améliorer l'attractivité de la Commune en tant qu'employeur

Pour une commune qui favorise l'accès à un logement adapté et protégé de la spéculation

- Lutter contre la spéculation immobilière
 - Définir une politique communale du logement pour répondre aux besoins de la population
 - Encourager l'implantation de coopératives d'habitation d'utilité publique
 - Créer un fonds pour l'achat de terrains et immeubles en vente sur la commune (droit de préemption)
 - Fixer des quotas ambitieux de logements d'utilité public pour tout projet immobilier d'envergure
 - Instaurer un moratoire sur les projets immobiliers en attendant le nouveau plan d'affectation communal et une mise à jour des infrastructures indispensables
- Lutter contre les logements et locaux commerciaux vides et éviter la spéculation

Pour une commune plus verte, où les arbres et parcs renforcent la biodiversité et le bien-être de toutes les générations

- Favoriser la biodiversité sur le territoire communal
 - Protéger et valoriser les espaces non-bâties dont la commune dispose
 - Assainir et renaturer la Mèbre et en faire un lieu de promenade agréable, en collaboration avec les autres Communes concernées
 - Créer des îlots de biodiversité pour accueillir ou réintroduire des végétaux et petits animaux indigènes
- Lutter contre les îlots de chaleur
 - Désimperméabiliser le sol, placer en pleine terre des arbres et des plantes adaptés aux changements climatiques
- Renforcer le lien des habitant·es à la terre
 - Promouvoir les jardins partagés sur les terrains communaux et privés
 - Sensibiliser la population aux conséquences des pesticides et autres produits toxiques

Pour une commune solidaire et inclusive, qui lutte contre les discriminations

- Garantir l'accueil préscolaire et parascolaire de chaque enfant de la commune
 - Augmenter le nombre de places dans les structures d'accueil préscolaire et parascolaire
- Promouvoir des actions en faveur de la santé et de l'inclusivité
 - Adopter, dans les communications officielles, un langage facile à lire et à comprendre (FALC), épicène, et proposer des traductions dans les langues les plus représentées
 - Adopter une politique de recrutement du personnel communal inclusive favorisant la diversité
 - Offrir au personnel communal la possibilité de prendre un congé parental prolongé non rétribué en plus du congé réglementaire
- Lutter contre toute forme de discrimination (de genre, d'origine, d'âge, d'orientation sexuelle, etc.)
 - Mettre en place un programme de réinsertion pour les personnes en difficulté
 - Elaborer une stratégie communale pour éviter l'exclusion due à l'âge avancé, au chômage, au handicap, aux addictions, etc.
 - Favoriser le lien avec les aîné·es et les projets intergénérationnels

- Elaborer un programme de soutien à l'apprentissage du français et à la reconversion professionnelle, notamment pour les personnes migrantes
- Mettre en valeur les compétences des personnes diplômées, notamment migrantes (stages d'insertion, mentorat, formations complémentaires, équivalences, réseau de professionnel·le·s)
- Promouvoir et défendre la solidarité internationale

Pour une commune à la mobilité apaisée et accessible, où se déplacer est un plaisir

- Promouvoir les déplacements à pied
 - Créer et signaler des cheminements attractifs et ombragés
 - Installer davantage de bancs
 - Donner la priorité aux piétons lors du franchissement des voies de trafic, par des aménagements spécifiques, en incluant les personnes à mobilité réduite
- Encourager la mobilité douce
 - Aménager des pistes cyclables sûres et en réseau continu
 - Développer les parkings à vélos
 - Renforcer les subventions en faveur de la mobilité douce, et la communication à la population à ce sujet
- Rendre les transports publics plus attractifs
 - Développer les lignes qui desservent le territoire
 - Subventionner de manière pérenne l'achat d'abonnements de transports publics pour les jeunes, les aîné·es et les personnes vivant avec le minimum vital
 - Installer des abris et bancs aux arrêts de bus
- Lutter contre les nuisances routières
 - Modérer la vitesse sur les axes encore limités à 50 km/h
 - Limiter la vitesse à 20 km/h dans les quartiers
 - Assurer le respect des règles de vitesse et de bruit
- Réduire les nuisances dues à l'autoroute
 - Lutter contre le projet de jonction autoroutière à Chavannes
 - Promouvoir la requalification en boulevard urbain du tronçon entre l'échangeur d'Ecublens et la Maladière

Pour une commune écologiquement et socialement durable, qui soutient son économie locale

- Assurer une mise en œuvre ambitieuse du plan énergie et climat communal
- Introduire la durabilité écologique et sociale comme critère de tout projet ou achat communal
- Promouvoir la durabilité dans les conseils d'administration où la Commune est représentée
- Encourager la sobriété, l'économie circulaire, le commerce de proximité et les circuits courts
 - Soutenir les petits commerces de proximité basés sur les circuits courts
- Soutenir l'économie locale
 - Soutenir la création d'entreprises et d'emplois locaux
- Favoriser les entreprises qui respectent l'environnement dans l'octroi des marchés publics
- Favoriser les projets immobiliers prenant en compte le bilan de l'énergie de fonctionnement et de production (énergie grise), ainsi que le bien-être des habitant·es
 - Exiger une efficacité énergétique élevée pour tout projet de construction et de rénovation
 - Encourager les audits d'efficacité énergétique des bâtiments par le moyen de subventions
- Encourager les rénovations écologiques (isolation, collecte des eaux de pluie, toitures végétalisées) et la pose de panneaux solaires ou autre énergie verte
 - Renforcer le catalogue de subventions communales à ce sujet
- Promouvoir une alimentation locale, de saison et végétale, notamment dans les écoles et au parascolaire
 - Adhérer à la charte de la restauration collective vaudoise
- Améliorer la qualité de l'air à Chavannes et son monitoring
- Promouvoir le zéro déchet
 - Soutenir les épiceries / stands de marché en vrac
 - Encourager les initiatives visant à partager les objets et à en prolonger la vie
 - Demander aux restaurants à l'emporter chavannois de promouvoir les contenants réutilisables
- Améliorer le tri des déchets
 - Collaborer avec les commerces pour améliorer la reprise des déchets

Pour une commune conviviale, avec des activités culturelles et associatives inclusives et abordables

- Favoriser le développement d'activités culturelles
 - Valoriser les arts vivants par une programmation culturelle riche et continue
 - Mettre à disposition des locaux de répétition insonorisés pour la pratique musicale
- Développer une ville du quart d'heure
 - Accompagner la création de parcs végétalisés et conviviaux avec des aménagements pour la détente et le sport, y compris un emplacement couvert, et en assurer la pérennité
 - Créer un centre de loisirs destiné à toutes et tous et faciliter l'accès à des locaux pour des réunions d'associations et d'habitant·es
 - S'engager pour le maintien d'un office postal sur la commune
- Encourager la participation citoyenne à des projets durables et inclusifs
 - Créer un fonds pour financer de tels projets

Pour une commune à la politique transparente, qui favorise l'échange avec sa population

- Améliorer la transparence des politiques communales et intercommunales
 - Tenir régulièrement les citoyennes et citoyens informé·es de l'état d'avancement des projets sur le territoire communal
 - Faire figurer les dossiers de mise à l'enquête sur le site internet de la Commune
- Impliquer la population
 - Créer des assemblées citoyennes thématiques
 - Organiser des journées citoyennes avec des actions concrètes
 - Organiser des moments de dialogue réguliers entre les autorités communales et la population